

Le premier appel d'offres dans le cadre du programme d'électricité renouvelable de l'Alberta entraîne des baisses record de tarifs pour l'énergie éolienne

19 DÉCEMBRE 2017 7 MIN DE LECTURE

Expertises Connexes

- [Affaires réglementaires,](#)
[Autochtones et environnement](#)
- [Énergie](#)

Auteur: [Paula Olexiuk](#)

Le 13 décembre 2017, l'Alberta Electric System Operator (AESO) a annoncé les résultats de la première ronde de l'appel d'offres tenue dans le cadre du programme d'électricité renouvelable de l'Alberta (Renewable Electricity Program ou REP). Le but du REP est d'inciter des entreprises à alimenter le réseau albertain en électricité renouvelable, en générant une capacité de 5 000 mégawatts (MW), pour que la province puisse atteindre son objectif, soit que d'ici 2030, 30 % de toute l'électricité produite annuelle en Alberta provienne de sources renouvelables. Pour obtenir une description du REP de l'Alberta, veuillez consulter le [Bulletin d'Actualités Osler du 5 avril 2017](#).

Résultats de la ronde 1 du REP

De manière générale, cette « première ronde de l'appel d'offres » a connu beaucoup de succès. Quatre projets éoliens pouvant produire près de 600 MW ont été sélectionnés, ce qui représente un investissement important dans les énergies propres en Alberta. De plus, cet investissement a des retombées positives sur le secteur et le marché de l'emploi dans la province. L'appel d'offres a également entraîné des baisses record des tarifs de l'énergie éolienne; les Albertains auront donc droit à des tarifs abordables pour l'énergie. La valeur ajoutée totale est d'environ un milliard de dollars d'investissements du secteur privé dans des énergies propres en Alberta.

Quatre projets éoliens développés par trois sociétés ont été sélectionnés. Ces projets alimenteront le réseau en générant environ 600 MW d'énergie qui servira ensuite à alimenter environ 255 000 foyers en énergie. Cette capacité dépasse de 200 MW celle de 400 MW que le gouvernement albertain avait prévu initialement, bien que le budget total de toutes les offres se situe en deçà du budget alloué.

Le tarif moyen pondéré pour l'énergie en vertu des accords de soutien pour l'électricité renouvelable (Renewable Energy Support Agreements ou RESA) conclus pour 20 ans avec les soumissionnaires s'établit à des niveaux les plus bas jamais enregistrés, soit 37 \$ par mégawatt-heure (MWh) ou 3,7 cents par kilowatt-heure (kWh).

Projets sélectionnés

Trois sociétés ont été retenues parmi 12 soumissionnaires et 26 projets, qui représentaient 3 600 MW d'énergie, admissibles à la première ronde dans le cadre du REP. Une liste de tous les soumissionnaires admissibles et des renseignements sur ceux qui ont été retenus, ainsi

que sur leurs projets, figurent sur le [site Web de l'AESO](#).

Voici le nom des soumissionnaires retenus et une description de leurs projets :

1. **Capital Power** – le projet éolien Whitla, qui génère 201 MW, se situe à 60 kilomètres (km) au sud-ouest de Medicine Hat;
2. **EDP Renewables Canada Ltd. (EDP)** – un parc éolien qui produit 248 MW et qui est situé à environ 50 km au nord d'Oyen, là où le projet Sharp Hills de la société est établi;
3. **Enel Green Power North America, Inc. (Enel)** – le parc éolien Riverview, d'une capacité de 115 MW et la phase 2 de la centrale éolienne Castle Rock Ridge, d'une capacité de 31 MW, sont situés près de Pincher Creek.

Conformément aux exigences à respecter dans le cadre de l'appel d'offres, les projets doivent entrer en fonction d'ici 2019, répondre à la définition d'énergie renouvelable du ministère des Ressources naturelles du Canada et utiliser un système de transmission ou de distribution existant.

Les trois sociétés retenues ont conclu des accords de soutien pour l'électricité renouvelable de 20 ans avec l'AESO, accords selon lesquels les projets choisis doivent remettre toute l'électricité produite ainsi que tous les attributs renouvelables ou les crédits liés au projet pour obtenir une certitude concernant les prix. Ces accords sont structurés comme un « contrat de couverture des fluctuations » d'une durée de 20 ans à partir de l'exploitation commerciale de l'installation visée. Aux termes d'un tel contrat, si le prix d'offre dépasse le prix du réseau commun d'énergie de l'Alberta, l'AESO verse la différence au producteur et, si le prix d'offre est inférieur au prix du réseau commun de l'Alberta, le producteur verse la différence à l'AESO.

Tarification

Le tarif moyen pondéré pour l'énergie en vertu des accords de soutien pour l'électricité renouvelable conclus pour 20 ans s'établit à un prix bas jamais vu, soit 37 \$ par mégawatt-heure (MWh) ou 3,7 cents par kilowatt-heure (kWh). Les tarifs établis pour les projets sélectionnés variaient entre 30,90 \$ et 43,30 \$ par MWh.

À des fins de comparaison, l'Ontario a obtenu, au titre du [Programme de tarifs de rachat garantis](#), des tarifs de 13,5 cents/kWh et les [résultats de la phase I du programme d'appel d'offres pour de grands projets d'énergie renouvelable](#) (en date de mars 2016) indiquaient un tarif moyen pondéré de 8,59 cents/kWh dans le cadre de cinq contrats d'énergie éolienne d'un total de 299,5 MW.

Les soumissionnaires ont misé fondamentalement sur les tarifs les plus bas qu'ils pouvaient assumer pour exploiter le projet proposé, ce qui avantage le marché en raison de l'effet à la baisse sur le coût des projets d'énergie renouvelable. Le gouvernement a opté pour des crédits sur les énergies renouvelables (renewable energy credits ou REC) à titre de mesure d'aide aux soumissionnaires pour compenser le risque. De plus, les accords de soutien pour l'électricité renouvelable sont avantageux en ce sens qu'ils génèrent un flux de rentrées prévisibles pour la province tout en garantissant aux Albertains une stabilité des tarifs d'électricité.

Prochaines rondes du REP

Le gouvernement de l'Alberta a fait part de son intention de lancer une deuxième ronde du REP au cours du premier semestre de 2018, mais n'a fourni aucune autre précision. L'AESO continuera le processus d'appels d'offres pour conclure des accords visant d'autres blocs de capacité énergétique en vertu du REP, concurrentiellement au retrait des centrales d'électricité au charbon en Alberta. Même si aucune précision n'a été rendue publique, les spéculations, pour les rondes suivantes, quant à une exception pour l'énergie solaire ou à l'application d'autres critères d'admissibilité qui ne sont pas fondés sur les tarifs vont bon train. Dans la mesure où les tarifs constituent l'un des enjeux concurrentiels les plus importants pour les prochaines rondes du REP, voire l'unique enjeu, le seuil de référence des 3,7 cents par kilowatt-heure obtenu lors de la première ronde du REP devient un renseignement précieux pour les prochains soumissionnaires.

Incidence sur les Albertains

Le gouvernement de l'Alberta a indiqué qu'il s'attend à ce que le REP continue de prendre de l'expansion et pourrait créer plus de 7 000 emplois pour les Albertains et générer des investissements provinciaux, nationaux et internationaux de plus de 10 milliards de dollars pour l'économie de l'Alberta. Les avantages précis que le REP procure aux Albertains comprennent notamment :

- la création d'environ 14 862 années-personnes et des occasions d'affaires pour les entreprises locales;
- 25,5 millions de dollars en impôt foncier à l'échelle municipale;
- 13,5 millions de dollars en versements au titre de baux fonciers aux propriétaires de terrains provinciaux;
- 3,6 milliards de dollars de dépenses locales relativement au développement de projets et à la construction;
- 137 millions de dollars de dépenses en exploitation et en entretien à l'échelle provinciale.

Le succès qu'a connu ce premier appel d'offres montre les nombreuses occasions d'investissement à saisir sur le marché de l'énergie éolienne en Alberta, ainsi que sur le marché des énergies renouvelables en général. De plus, cette ronde s'inscrit comme une étape importante pour le gouvernement albertain, en vue de l'atteinte de sa cible par voie législative de 30 % de recours à l'énergie renouvelable d'ici 2030. Toutefois, il y aura un coût lié aux subventions dans le cadre des accords de soutien pour l'électricité renouvelable, dont le montant est estimé à 10 millions de dollars par année pour ce premier bloc d'énergie éolienne, en plus des autres coûts en vertu du Plan de leadership sur le climat du gouvernement de l'Alberta.